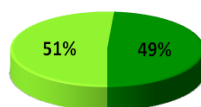




Le Pays Barrois s'est engagé dans le programme "1000 chaufferies bois pour le milieu rural" dans le cadre de son Plan Climat Territorial dans l'objectif de développer les énergies renouvelables, de valoriser les ressources locales et d'accompagner la structuration de filières de proximité. Les Communes Forestières ont accompagné le Pays dans la réalisation du plan d'approvisionnement territorial (PAT), avec le concours technique de l'ONF, du CRPF Lorraine, du GEDEFOR55 et d'Emmanuel BONAIME. Les PAT s'inscrivent dans une démarche de développement local visant à promouvoir un approvisionnement sécurisé et durable des chaufferies du territoire et des entreprises de la 1<sup>ère</sup> et 2<sup>ème</sup> transformation. Outil d'aide à la décision, ils permettent aux Elus de mieux étayer leurs choix et définir des ambitions à plus long terme tout en garantissant les débouchés actuels et les besoins en bois bûche sur le territoire.

## Synthèse des résultats du Plan d'Approvisionnement Territorial (PAT)

### Surfaces forestières

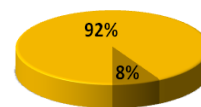


■ Privées ■ Publiques

Le Pays Barrois, c'est :

- 125 communes
- 65 700 ha de forêts

### Ressources forestières

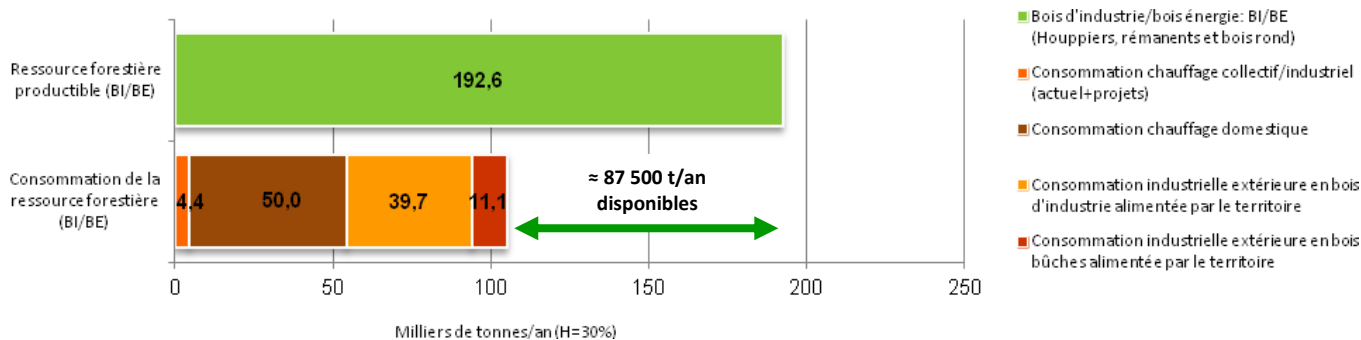


■ Feuillus ■ Résineux

Les chaufferies bois du territoire :

- en 2011, **19 chaufferies** consommant ~ **2 300 T/an** de plaquettes forestières
- projection 2012-2015 : **30 à 35 chaufferies**, consommant ~ **4 400 T/an** de plaquettes forestières

## Approvisionnement des chaufferies bois du territoire



La **ressource forestière** (bois utilisable pour l'énergie ou l'industrie) est estimée à ~ **193 000 t/an (96% de feuillus)**. Elle est bien **supérieure aux besoins** en chauffage (collectif / industriel et domestique) prévus sur le territoire. Un peu plus de la moitié est consommée, principalement sous forme de bois bûches et de bois d'industrie. Cette ressource forestière suffit donc à subvenir aux besoins identifiés aujourd'hui sur le pays (la consommation escomptée des chaufferies en 2012-2015 représentant 2 % de la ressource totale en bois énergie pouvant être produite sur le territoire). Cette estimation prend en compte la part de biomasse laissée en forêt (permettant la régénération des sols) ainsi que les zones à enjeux environnementaux qui ne seront pas exploitées (forêts exceptionnelles, îlots de sénescence).

La totalité des **connexes de scieries** produits au sein du Pays est actuellement valorisée.

La **consommation** de bois bûche est estimée à environ **50 000 t/an (100 000 st/an)**, la vente « informelle » de proximité restant importante.

**Le Pays présente un potentiel important aujourd'hui non valorisé de produits disponibles pour l'énergie (ou l'industrie du bois) d'environ 87 500 t/an (à 30% d'humidité), aujourd'hui accessible à 78%.**

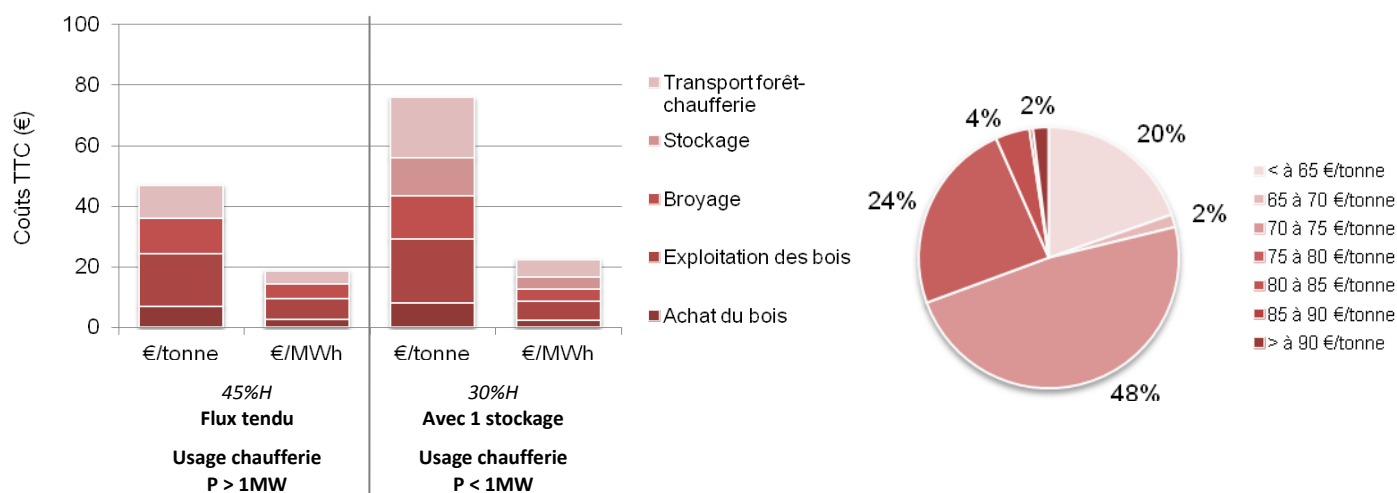
## Approvisionnement des scieries du territoire

La **demande en bois rond** pour le sciage est estimée à **39 000 m³/an** alors que le territoire présente un **potentiel maximal** valorisable pour le bois d'œuvre d'environ **73 900 m³/an** (aujourd'hui accessible à 95%).

A noter que la ressource en chêne est largement insuffisante pour couvrir les besoins des entreprises locales. C'est le contraire pour le hêtre où l'offre est largement supérieure à la demande des entreprises du Pays Barrois. Les autres essences présentent des volumes suffisants pour satisfaire aux besoins du territoire.



## Coûts de mobilisation de la plaquette forestière (rendu chaufferie)



Ces coûts tiennent compte des contraintes logistiques du territoire et des caractéristiques des chaufferies à approvisionner. Ils s'entendent rendu chaufferie (TTC).

Estimation du **prix moyen de la plaquette sèche : 74.2 €/t (30%H), soit ≈ 22 €/MWh.**

**94 % de la plaquette forestière peuvent être mobilisés à un coût inférieur à 80 €/t (30 %H).**

Le prix des plaquettes forestières s'échelonne **de 63 à plus de 100 €/t (30%H)** en fonction des ressources concernées (types de gisements, localisation de la ressource, contraintes d'exploitation et logistique possible).

## Equipements, desserte et environnement

La capacité des plateformes en place sur le territoire répond suffisamment aux besoins des chaufferies du Pays.

La construction d'un nouveau lieu de stockage sera à envisager en fonction de l'augmentation de la demande et du choix politique du territoire en ce qui concerne la gestion de l'approvisionnement des chaufferies publiques.

L'amélioration du réseau de desserte permet de réduire les coûts de l'exploitation (diminution des distances de débardage, facilitation de la circulation des grumiers sur le réseau routier forestier).

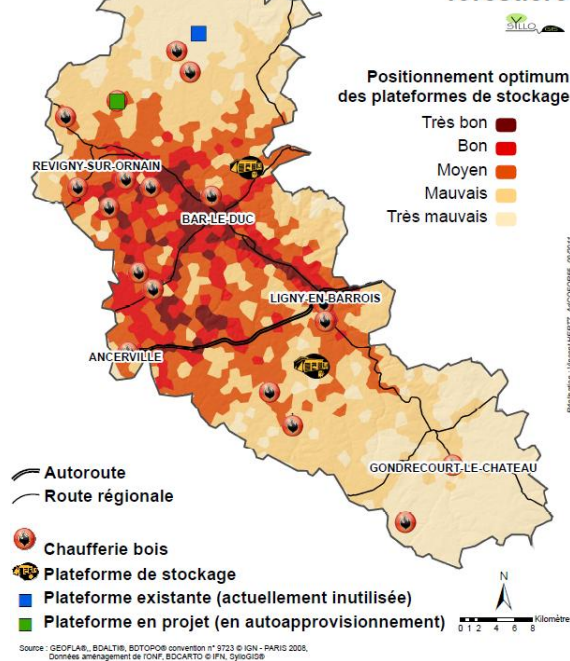
Les investissements sont souvent lourds, ils doivent être ciblés sur les zones prioritaires.

Les zones prioritaires pour l'amélioration de la capacité de mobilisation du bois représentent **9 077 ha** (intégration des zones fortement touchées par la tempête de 1999).

L'approvisionnement local en plaquettes forestières des chaufferies du Pays c'est :

- des économies pour les collectivités propriétaires de chaufferies bois ;
- **3 à 6 équivalent temps pleins locaux.**
- **2 900 à 5 600 tonnes de CO<sub>2</sub> évitées.**
- l'entretien du patrimoine forestier local.

### Localisation optimisée du stockage de la plaquette forestière



Laurent FLOUET  
Chargé de mission PCT  
Pays Barrois  
12 rue Lapique  
55000 Bar-le-Duc  
Tel : 03 29 70 99 72



Delphine NICOLAS  
Vincent HERTZ  
Association des Communes Forestières de Meuse  
5, rue de Condé  
55260 Pierrefitte-sur-Aire  
Tel : 03 29 75 05 25

